

Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Février 2016

Une tribune de discussion avec le gouvernement

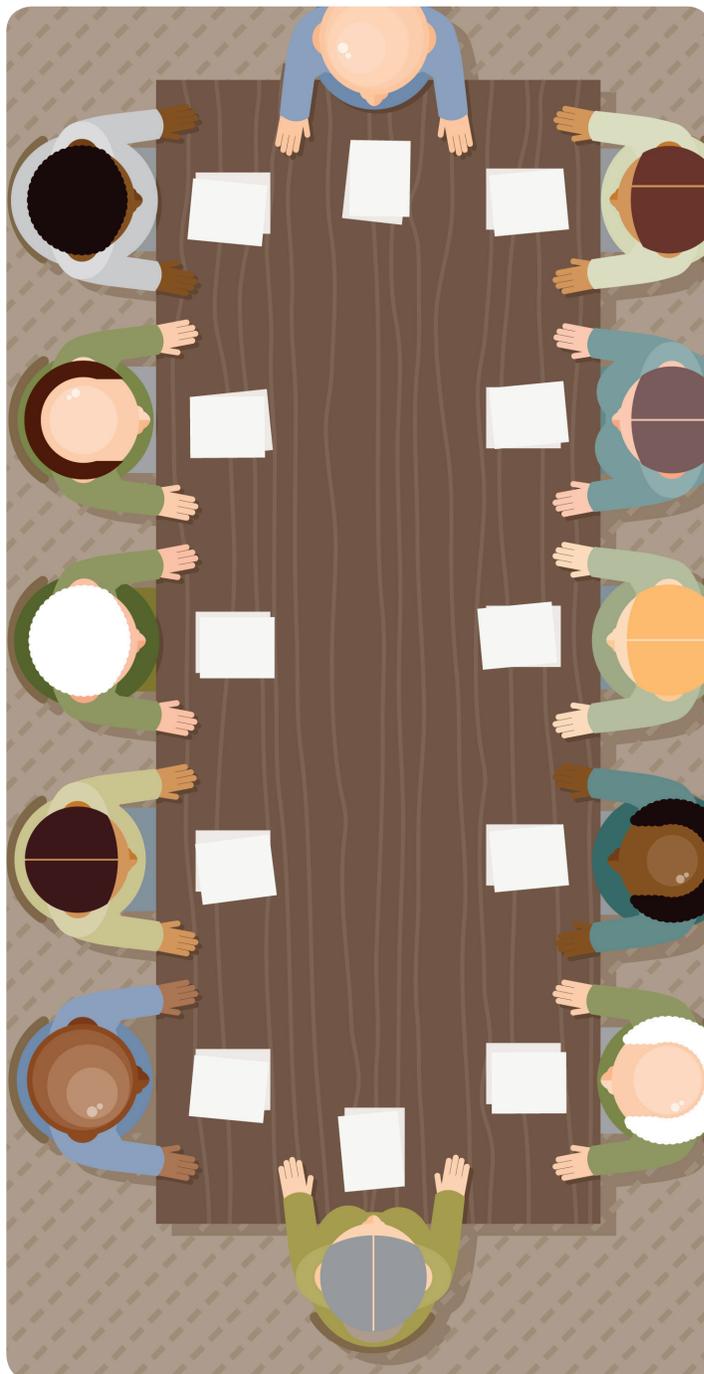
Le 28 janvier dernier avait lieu la toute première rencontre avec les représentants du Conseil du trésor dans le but de discuter des modalités entourant la création de la tribune de discussion des associations de retraités avec le gouvernement. L'AREQ y était.

L'AREQ sera en mesure de partager de l'information supplémentaire au fur et à mesure des rencontres.

Rappelons que le but de cette tribune de discussion avec le gouvernement est d'échanger sur la situation et l'avenir des régimes de retraite du secteur public. L'AREQ souhaite aussi discuter plus largement des conditions de vie des personnes retraitées, de la protection de leur pouvoir d'achat et de l'appauvrissement des personnes âgées.

Dans ce numéro :

Tribune de discussion avec le gouvernement	1
Sondage CROP	2
Semaine de prévention du suicide	2
Assemblées générales sectorielles	3
Fondation Laure-Gaudreault	3
Déclaration d'impôt 2015	4
CA Retraite Québec	5
Nos comités à pied d'œuvre	7
Journée internationale des femmes	8



Un appel de CROP? Votre opinion est importante!

Dans un souci d'amélioration constante, l'AREQ fera de nouveau appel à la firme CROP (Centre de recherche sur l'opinion publique), au cours des prochaines semaines, pour connaître l'opinion de ses membres sur différents sujets.

Ainsi, plusieurs membres de l'AREQ seront rejoints en février et au début mars dans le cadre d'une entrevue téléphonique comportant une quarantaine de questions. Le sondage a été développé conjointement par l'AREQ et CROP.

Le sondage permettra notamment de mesurer la satisfaction et les attentes des membres au regard des services offerts par l'AREQ. Il visera également à connaître leur opinion sur les grandes orientations de l'Association et sur certains enjeux de société. Plusieurs questions tirées de sondages antérieurs permettront de suivre l'évolution du portrait sociodémographique des membres de l'AREQ.

Les membres seront choisis de manière aléatoire selon un échantillonnage au prorata du nombre de membres par région, par groupes d'âges et par genre. Leur participation s'effectuera sur une base volontaire et anonyme. Alors, si vous recevez l'appel de CROP, sachez que **votre opinion est (vraiment) importante pour nous!**



La Semaine de prévention du suicide se déroule du 31 janvier au 6 février 2016, sous le thème « T'es important-e pour nous. Le suicide n'est pas une option ».

L'événement, qui est organisé par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), mobilisera une fois de plus cette année des dizaines de milliers de citoyens et citoyennes et d'organisations à travers le Québec.

Le but est de sensibiliser les citoyens et les décideurs à l'ampleur du problème du suicide et aux moyens de le réduire. Il vise également à promouvoir les ressources d'aide, en particulier la ligne d'intervention 1866 APPELLE (277-3553).

Calendrier des activités

Des activités en prévention du suicide de même que des conférences seront organisées dans différentes villes. Il est possible de consulter le calendrier des activités et même de faire connaître les vôtres au <http://aqps.info/activites/>.

Nouveau visuel, nouveaux outils

Mentionnons enfin qu'il est possible de commander en ligne le matériel (signets, affiches, épinglettes, etc.) ou de télécharger des [images Web et des textes promotionnels](#).

Source : AQPS



Assemblées générales sectorielles (AGS)

En prévision des AGS de 2016, nous vous informons que le prochain Congrès de l'AREQ aura lieu du **29 mai au 1^{er} juin 2017, au Centre des Congrès de Lévis.**

De plus, veuillez prendre note que vous pouvez commander du matériel Les Protections RésAut directement en ligne à brancheresaut.com/outils-promotionnels/#form.

L'AREQ sur la place publique

14 janvier

Les aînés s'opposent aux frais accessoires en santé

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.qc.net.

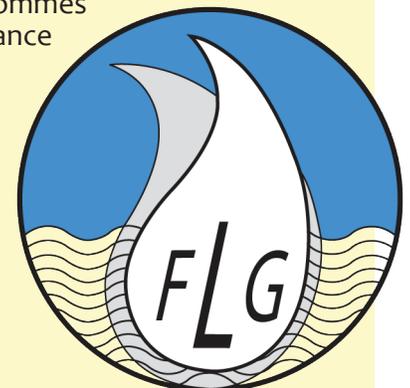


Reçus d'impôt pour l'année fiscale 2015

Le secrétariat de la Fondation Laure-Gaudreault procède présentement à l'émission des reçus d'impôt. Le secrétariat accumule, pour chaque personne donatrice, les sommes versées durant l'année pour lesquelles il a obtenu l'information en provenance des régions ou des secteurs. Il n'est pas nécessaire d'en faire la demande.

Si vous avez versé un montant total de 15 \$ ou plus, vous recevrez automatiquement votre reçu. Si au début du mois de mars, vous pensez avoir droit à un reçu et ne l'avez pas obtenu par la poste, veuillez communiquer avec le secrétariat par courriel à hebert.nathalie@csq.qc.net ou par téléphone au 1 800 663-2408.

fondationlg.org



Aide-mémoire Votre déclaration d'impôt 2015

Lorsque la période des déclarations d'impôt sur le revenu arrive, nous avons toutes et tous des appréhensions. Nous voulons nous assurer de ne rien oublier en déclarant nos revenus et en appliquant toutes les déductions admissibles à un crédit d'impôt sur le revenu.

Afin de vous faciliter la tâche, comme l'an dernier, nous avons préparé un aide-mémoire qui saura sûrement vous aider à la préparation de vos déclarations d'impôt sur le revenu 2015. Ce document comprend seulement les déductions et les revenus les plus courants en fonction des personnes retraitées. Il ne remplace pas les informations provenant des ministères provincial et fédéral.



Aide-mémoire pour la préparation de vos déclarations d'impôt sur le revenu 2015

Revenu imposable	Fédéral		Provincial	
	Feuillet annexe et formulaire	Déclaration T1	Feuillet annexe et formulaire	Déclaration TP-1
Pension de sécurité de la vieillesse	T4A (OAS), case 18	Ligne 113	T4A (OAS)	Ligne 114
Prestations de la RRQ ou du RPC	T4A (P), case 20	Ligne 114	Relevé 2, case C	Ligne 119
Prestations d'un régime de retraite, d'un REER ou d'un FERR				
REER	T4RSP, case 22	Ligne 129	Relevé 2, case B	Ligne 122
FERR	T4RIF, case 16	Ligne 115	Relevé 2, case B	Ligne 122
Pensions (CARRA et autres)	T4A, case 16	Ligne 115	Relevé 2, case A	Ligne 122
Revenus de retraite transférés par votre conjoint	Formulaire T1032	Ligne 116	Annexe Q	Ligne 123
Revenus de placement				
Dividendes, montant imposable	T5, case 25	Ligne 121	Relevé 3, case B	Ligne 128
Intérêts	T5, case 13	Ligne 121	Relevé 3, case D	Ligne 130
Gains en capital imposables	Annexe 3	Ligne 127	Annexe G	Ligne 139
Revenus de location d'immeuble	T776	Ligne 126	TP-128	Ligne 136
Indemnités de remplacement du revenu ou versement net des suppléments fédéraux (supplément de revenu garanti)	T4A (OAS), case 21	Ligne 146	T4A (OAS), case 21	Ligne 148
Autres revenus	Guide, page 31	Ligne 130	Guide, page 29	Ligne 154

Crédits d'impôt non remboursables				
	Annexe	Montant admissible au crédit	Annexe	Montant admissible au crédit
Exemption - montant personnel de base	1, ligne 300	11 327 \$	TP-1, ligne 350	11 425 \$
Exemption - montant en raison de l'âge si vous êtes né en 1950 ou avant	1, ligne 301	7 033 \$	B, ligne 22	2 460 \$
Montant pour revenu de pension	1, ligne 314	2 000 \$	B, ligne 27	2 185 \$
Déduction pour frais médicaux				
Frais médicaux admissibles (exemple : 2 512 \$)	1, ligne 330	2 512 \$	B, ligne 36	2 512 \$
moins : 3 % du revenu net inscrit à la ligne 236, (exemple de revenu net 35 000 \$) (3 % de 35 000 \$)		-1 050 \$	moins : 3 % du revenu familial, ligne 275	-1 050 \$
Déduction admissible (2 512 \$ - 1 050 \$)	1, ligne 332	1 462 \$	B, ligne 39	-1 462 \$
Taux des crédits d'impôt non remboursables		15 %		20 %

Autres crédits d'impôt non remboursables				
	Annexe	Déclaration T1 n° de ligne	Guide	Déclaration TP-1 n° de ligne
Crédit pour dons	1	Ligne 349	V, guide, page 58	Ligne 395
Calcul du crédit pour dons	9	Ligne 14		
Crédit pour les travailleurs de 65 ans ou plus			Guide, page 57	Ligne 391

Crédits d'impôt remboursables				
	Déclaration T1 n° de ligne	Crédit admissible	Déclaration TP-1 Annexe ou guide	Crédit admissible, n° de ligne
Supplément remboursable pour les frais médicaux	Ligne 452, guide, page 63	Crédit maximum 1 152 \$	Ligne 462, guide, page 91	Crédit maximum 1 153 \$
Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés			J, guide, page 84	Ligne 458
Cotisation au fonds des services santés (FSS)			F, guide, page 73	Ligne 446
Cotisation au régime d'assurance médicament du Québec			K, guide, page 73	Ligne 447
Contribution santé			Grille de calcul, page 76	Ligne 448



Nominations au CA de Retraite Québec

Le 19 janvier dernier, le Conseil des ministres a procédé à la nomination de certains membres du conseil d'administration (CA) de Retraite Québec. Rappelons que Retraite Québec est née de la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes.

En plus de son président (M. Richard Fortier) et du PDG (M. Michel Després) de Retraite Québec, le CA sera composé de 15 membres représentant le gouvernement, le milieu du travail, les retraités, le milieu des affaires ainsi que le domaine socioéconomique.

Soulignons notamment la présence de M^{me} Julie-Catherine Pélessier, directrice du Service des négociations nationales et de la sécurité sociale de la CSQ ainsi que celle de M. Denis Doré, ex-conseiller à la CSQ maintenant à la retraite.

La Loi qui a créé Retraite Québec prévoit un membre représentant les personnes retraitées au sein de son CA. Cette nomination ne semble pas avoir eu lieu encore puisqu'à ce jour, seulement le nom de douze des quinze membres a été dévoilé.

Activités prévues en février

2-3 février

Conseil d'administration

4 février

Comité national de la condition des femmes

5 février

Observatoire de la retraite

5 février

Session de préparation à la retraite (Cœur et Centre-du-Québec)

10 février

Comité national de l'environnement et du développement durable

12 février

Session de préparation à la retraite (Québec-Chaudière-Appalaches)

12 février

Groupe de travail des associations de retraités (GTAR)

15 février

Comité national en assurances

16 février

Rencontre des responsables sectoriels en assurances

17 février

Rencontre des responsables sectoriels de la condition des hommes

17 février

CA d'ASSUREQ

18 février

Rencontre des responsables sectorielles de la condition des femmes

18 février

Comité Entraide

19 février

Session de préparation à la retraite (Montérégie)

23-24 février

Conseil exécutif





Nos comités à pied d'œuvre

Voici les résumés des principales rencontres de comités s'étant tenues depuis la dernière parution du Focus :

Action sociopolitique (18 janvier) : Les membres du comité national ont fait un retour sur la rencontre des responsables sectoriels, qui s'est tenue en novembre. Ils ont ensuite préparé la rencontre des responsables régionaux qui aura lieu le 22 mars. Par ailleurs, ils ont échangé à propos de dossiers d'actualité (Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés, plan de soins palliatifs et Loi sur les soins de fin de vie, projet de loi 20 et frais accessoires, etc.) de même que des résultats des élections fédérales. Enfin, ils ont discuté des prochaines rencontres du Réseau d'action sociopolitique de la CSQ.

Condition des hommes (3 décembre) : Les membres du comité national ont fait le suivi de leur plan d'action, puis effectué un retour sur la rencontre des responsables régionaux de la condition des hommes du 17 novembre et sur les activités s'étant déroulées dans le cadre de la Journée internationale des hommes 2015. Par la suite, ils ont planifié la rencontre des responsables sectoriels de la condition des hommes qui aura lieu le 17 février 2016, puis traité de questions diverses.

Projets Toujours en action (2 au 4 décembre) : Les membres du comité de validation se sont réunis afin d'étudier les projets déposés au 1^{er} décembre, c'est-à-dire pour la 2^e moitié de 2015. Plus d'une soixantaine de projets ont été soumis par les secteurs au cours de cette période.



Journée internationale des femmes

La **Journée internationale des femmes** du 8 mars prochain aura pour thème « Appel à toutes pour se faire entendre! ». Ce thème, développé par l'Intersyndicale des femmes, se veut large et inclusif afin d'interpeller les femmes de tous les milieux. Toutes pourront se faire entendre sur les enjeux qui leur semblent prioritaires.



Appel à toutes pour atteindre l'égalité

Trop souvent nous entendons que la lutte pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes est chose du passé et qu'il n'y a plus de barrières pour les femmes. Pourtant, des écarts importants perdurent dans plusieurs domaines.

En matière de santé, force est de constater que l'accès aux services devient de plus en plus difficile et que la qualité des soins est de plus en plus dépendante des contraintes budgétaires imposées aux établissements de santé. Les femmes subissent particulièrement les impacts d'une telle situation en raison de leur plus grande longévité et du fait qu'elles sont très nombreuses à être des proches aidantes.

En outre, à la retraite, les femmes disposent de revenus plus faibles que les hommes. Leur revenu les maintient dans la pauvreté et les prive d'accès à de nombreux services qui, de plus en plus souvent, imposent des tarifs qui sont en augmentation.

L'égalité entre les femmes et les hommes âgés demeure un objectif à atteindre. Faisons donc entendre la voix des femmes le 8 mars prochain et réclamons les changements nécessaires pour permettre l'atteinte d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes.



Pour nous joindre

Rédaction et coordination
[Dominic Provost](#)

Participation
Annie Brochu
Doris Dumais
Johanne Freire
Robert Gaulin
Ginette Plamondon

Conception et réalisation
[Martine Faguy](#)

Relecture
Martine Faguy
Nancy Miller

